

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27
Fax : 03-87-75-68-71

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2016

Le treize octobre deux mil seize à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en l'annexe de la maison commune (Couaroil) de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire.
(Date de convocation : 10 octobre 2016).

Etaient présents :

Mmes Sylvie BURGER, Nadine GARCIA, Marie-Claire GUILLOTON, Martine GILLARD, Dominique KNECHT, Monique LEYDER, Ann-Pascale MARIGNY, Viviane TOUSSAINT, MM. Jean-Michel GUERNÉ, Frédéric BERTRAND, Jacques DEVAVRY, Christophe LAURENT, Vincent TILLEMENT.

Etaient absents excusés :

MM. Jean-Claude BASTIEN (procuration à Mme KNECHT), Thierry GRANDJEAN (procuration à Mme Nadine GARCIA), Georges CHIRRE (procuration à M. Walter KURTZMANN), Joël RENCK (procuration à M. Frédéric BERTRAND), Mme Véronique DAL BORGIO (procuration à M. Christophe LAURENT).

Etait absent excusé (sans procuration) : /

Etaient absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Mme Dominique KNECHT.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, sans observations, dans ses formes et sa rédaction le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 13 septembre 2016.

1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – ADOPTION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal approuve le règlement du cimetière communal. Il est précisé, qu'à ce jour, aucun règlement n'en régit les droits et obligations.

2 - RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal autorise la création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe sur la base hebdomadaire de 34,29 % du temps complet.

3 – MARCHÉS PUBLICS - TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS DE TRAVAUX AVEC LES ENTREPRISES

Au vu du rapport de la Commission d'Appel d'Offres du 7 octobre 2016, Le Conseil Municipal décide de retenir les lots aux sociétés ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

Lot N°	Désignation	Entreprise retenue	Montant global et forfaitaire
02	GROS ŒUVRE / DÉMOLITION	CSTR (57 – Metz)	261 802,00 € HT (solution de base + options n°1, 2 et 3)
09	CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE / SANITAIRE	VAGNER (57 – St AVOLD)	113 286,03 € HT (solution de base + variante en plus-value)

Peltre, le 14 octobre 2016

Le Maire,

Walter KURTZMANN